

Le 20 février 2023

Madame commissaire enquêteur

Notre propriété WCD 128 T, avec un talus mitoyen de la centrale photovoltaïque, nous occasionne de nombreux désagréments :

- impacts visuels à quelques mètres de notre porte d'entrée et de nos fenêtres (site industriel)
- dévaluation importante de notre bien et de notre qualité de vie
- risques d'incendies
- situation de ruissellement, d'inondations étant donné l'inclinaison de notre parcelle, débordements des fossés sur notre terrain et la voie communale Lannuchen-Lesneven

Madame Marie-Louise Maguet Lagadec